



EXTÉRIEUR

NF  
EN 927-6

PHASE  
AQUEUSE

## PROTECTION INCOLORE APRÈS BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR

### PROMESSES

**Technologie :** Système réactif avec le bois.

**FDES disponible sur demande.**

En complément avec la **BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR MAULER®**, réagit avec les fibres du bois pour le rendre hydrophobe et très résistant à l'action des rayons UV. Le bois modifié n'est plus sensible à l'action de l'eau (grisaillement...), ni à l'action des UV (empêche le jaunissement du bois, bloque la destruction du bois.)

**Tenue QUV selon norme NF EN 927-6 : après 2000H de test, l'adhérence, la tenue de la brillance et le contrôle d'évolution de la teinte donnent des résultats excellents** (tests réalisés par un laboratoire agréé sur le système complet).

Imprégnation pour une protection optimale et longue durée du bois

**Bouclier protecteur du bois. Invisible, conserve la teinte.** Permet de garder la teinte d'origine en extérieur (excepté sur bois thermotraités).

Protection durable et performante. Imprégnation incolore et invisible. Entretien très simple.

### UTILISATION

Pour tous bois bruts, bois brossés, bois clairs, bardages, clôtures, balustrades, bois résineux, mélèze, douglas, red cedar, bois exotiques...

### LOCALISATION

Extérieur.

### FINITION

Satinée.

### TEINTE

Incolore.

### ODEUR

Sans odeur.

### CARACTÉRISTIQUES

Liquide, prête à l'emploi. Contient les deux agents anti-UV déjà présents en forte quantité dans la **BARRIÈRE ANTI-UV MAULER®**, afin de renforcer l'effet anti-UV.

Contient un produit biocide (IPBC) de protection de surface du film sec.

### LIANTS

Dispersion Acryliques-Polyuréthanes spécifiques pour le bois.

**SOLVANTS** (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Eau, dérivés d'ester de glycol.

Teneur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).

### EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 29%.

### DENSITÉ (À 20°C)

Env. 1,030.

# PROTECTION INCOLORE APRÈS BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR

## APPLICATION

Brosse, rouleau.

Respecter les conditions et prescriptions définies au DTU 59-1. Ne pas appliquer à des températures supérieures à 30°C ou inférieures à 5°C ; ni, en extérieur par temps humide ou brumeux ou quelques heures avant la pluie. Ne pas appliquer sur bois chauds ou en plein soleil.

## DILUTION

Prête à l'emploi. Ne pas diluer

## PRÉPARATION DES FONDS

S'applique sur la **BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR MAULER®** sèche (minimum 4 H, maximum 48 H de séchage). Ne pas égrener la **BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR MAULER®** avant l'application de la première couche de **PROTECTION INCOLORE SANS ODEUR MAULER®**.

Si la surface a reçu de la pluie avant d'être recouverte par la finition, il sera nécessaire de réimprégner avec la **BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR MAULER®**.

S'assurer que l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, le traitement et la préparation des supports soient conformes aux DTU et normes en vigueur.

## NETTOYAGE DES OUTILS

Eau.

## RENDEMENT

**12 à 16 m<sup>2</sup>** au litre suivant la nature du bois.

Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support. Les essences peu imprégnables (Chêne, Teck...) présentent une durée de vie de la protection inférieure aux essences facilement imprégnables.

## TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

**Au toucher: 1 h environ.**

**Recouvrable: 4 h environ.**

Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

## CONSEILS DU FABRICANT

Pour plus d'informations se reporter au document ""Bardages, menuiseries extérieures".

Appliquer par temps sec, sur bois secs.

Dans le cas d'une construction ossature bois, avant d'appliquer la finition, s'assurer auprès du maître d'oeuvre que toutes les normes et prescriptions des DTU applicables à la construction ont été respectées.

Il est impératif d'égrener et de dépoussiérer entre chaque couche de **PROTECTION INCOLORE SANS ODEUR MAULER®** pour casser les fibres de bois éventuellement relevées.

Il est impératif d'appliquer 2 couches de **PROTECTION INCOLORE SANS ODEUR MAULER®** pour une protection du bois longue durée optimale (se reporter au mode d'emploi de ce produit).

**Entretien :** selon l'exposition et la nature du bois, après environ 2 ans, égrener, dépoussiérer et appliquer 1 à 2 couches de **PROTECTION INCOLORE SANS ODEUR MAULER®**. Dans le cas où le bois serait en partie brut, il est nécessaire d'appliquer au préalable la **BARRIÈRE ANTI-UV SANS ODEUR MAULER®**.

## CONDITIONNEMENT

1 L

5 L

15 L

## DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

1 an en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

## CLASSIFICATION (NF T36-005)

Famille I - Classe 7b2/6a2.

## POINT ÉCLAIR

Supérieur à 100°C

## RECOMMANDATIONS

(Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

## MANIPULATION

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 3-iodo-2-propynyl Butyl-carbamate, Hydroxyphenyl benzotriazol derivative, Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1), Sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle), Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle. Peut produire une réaction allergique.

## STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

## PROTECTION DE LA NATURE

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu et/ou son récipient conformément à la réglementation sur les déchets dangereux ou les emballages et déchets d'emballages.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.



<https://www.mauler.fr/product/protection-bois-incolore-apres-barriere-anti-uv/>



**MAULER**

CRÉATEUR DE PRODUITS INNOVANTS DEPUIS 1919

7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ

Tél. : +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax : +33 (0)3 89 50 27 06

[info@mauler.fr](mailto:info@mauler.fr)

[www.mauler.fr](http://www.mauler.fr)